

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Un an, en comptant d'avance 75

BELLEAU & Co Administrateur

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Eglise-Ville, Quebec.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion...
Avis de naissance, mariage ou décès...

Rédacteur en chef: ERNEST CHOUNARD

L'assassinat du maré-
cage de Blenheim

Le mystère s'éclaircit

Fin de la preuve de la Cour-
ronne et preuve de la
défense

Voici la suite des dépositions des té-
moins à la séance de jeudi après-midi,
que nous n'avons pu publier hier faute
d'espace.

George McDonald jure qu'entre une
heure et deux heures de l'après-midi,
lundi le 17 février dernier, il a entendu
deux coups de feu dans la savane de
Blenheim, pendant qu'il chassait avec
un compagnon. Apparemment, les dé-
clarations étaient celles d'un pistolet ou
d'une petite carabine.

Un autre témoin, Hickson, mainte-
nant établi au Nevada, corrobore la dé-
claration du témoin précédent.

Alexander Logan, de Princeton, re-
connut dans Birchall un homme qu'il a
rencontré sur la ligne du chemin de fer
entre Blandford et le township de Ben-
heim, le 17 février dernier. Le témoin
a en allant alors à Woodstock. Plus tard
lorsqu'il a été mandé à la prison de Bir-
chall, il l'a identifié parfaitement. Il
donna une description des habits que
portait alors le prisonnier.

Un autre témoin, Charles Buck, jure
que le 17 février, il a vu Birchall s'en
revenir du marécage où George Ben-
well a été assassiné. Le bas des pantal-
ons de l'accusé était relevé et ses chaus-
sures étaient couvertes de boue.

John Foster, de Princeton, et John
B. Rabie, comparurent pour prouver
à quelle date a eu lieu le bal de Dabo
dont il a été si souvent question. A
l'appui de leurs dires, ils produisirent des
billets d'admission au bal.

Le témoin suivant est Mlle Alice
Smith, jeune fille d'une beauté remar-
quable. Son témoignage est la répétition
de ce qu'elle a déjà dit antérieurement.
Elle dit que le 17 février, au
moment où elle entra à la gare, le
prisonnier s'approcha d'elle, lui
saisit les mains, s'informa de sa famille
et promit d'aller rendre visite au "vieux
gouverneur", le grand-père de la jeune
fille, avec lequel elle vivait. Le prison-
nier lui dit qu'il était allé au Nord-Ouest
pour acheter et vendre des chevaux. Il
acheta ensuite un billet et prit le train.
Mlle Smith donne les noms des person-
nes suivantes comme ayant été les témoins
de ce qu'elle venait de dire: M. et
Suzanne et Cromwell, M. Dunn, l'agent
de la gare, et autres. Elle connaissait
Birchall, car elle l'avait déjà vu en com-
pagnie de sa femme (il portait alors le
nom de lord Somerset) et de M. Dudley,
un de ses amis. En outre elle l'avait
souvent rencontré chez elle.

En transposant, M. Blackstock fit
tous ses efforts pour rendre nul l'effet de
son témoignage. Il fit à la jeune fille
des questions sur sa vie privée auxquelles
elle répondit en pleurant. Le
juge fit alors remarquer à l'avocat de la
défense qu'il vaudrait mieux cesser ces
questions qui, après tout ne pouvaient
en aucune façon jeter un jour quelcon-
que dans cette mystérieuse affaire, et la
séance fut interrompue.

(Audience d'hier matin)

Woodstock, 26 sept.—La cour a com-
mencé ce matin, à 10 heures, et
en dépit d'une pluie brillante, les curieux
étaient en aussi grand nombre que les
jours précédents.

Le prisonnier ne semblait pas se pré-
occuper des milliers d'yeux braqués sur
lui; son visage ne s'est pas un instant
départé d'une sérénité à toute épreuve.

Le premier témoin entendu est Mlle
Cromwell, d'Eastwood. Elle dit que le
17 février, s'étant rendue à la gare pour
rencontrer quelques amis, elle vit
Birchall sortir de la rue qui va de la
route de Blandford à la gare. Il portait un
habit bleu marin, avec casquette noire.
Ses chaussures étaient couvertes de
boue. Elle ne connaissait pas son nom
alors, mais elle n'a aucun doute que c'est
le prisonnier à la barre.

James Hayward, jeune marchand
d'Eastwood, était le 17 février à la gare
où il s'était rendu pour effectuer un
paiement. Vers 3 h. 15, il vit Mlle
Smith et Birchall sur la plateforme. Le
bas de ses pantalons était relevé. Le
témoin dit avoir vu au moins de mai, un
homme qui ressemble beaucoup au pris-
onnier et qui pourrait bien être le
même que l'individu qui a vu à la gare
le 17 février.

Henry Jones, de l'hôtel Drumbo,
autrefois portier à la gare d'Eastwood,
dit que le 17 février, il a vu vers 3 h. 30
sur la plateforme de la gare un homme
en compagnie de Mlle Alice Smith. Mis
plus tard en présence de Birchall alors
en prison, il le reconnut en lui l'homme
qu'il avait vu à la gare d'Eastwood.

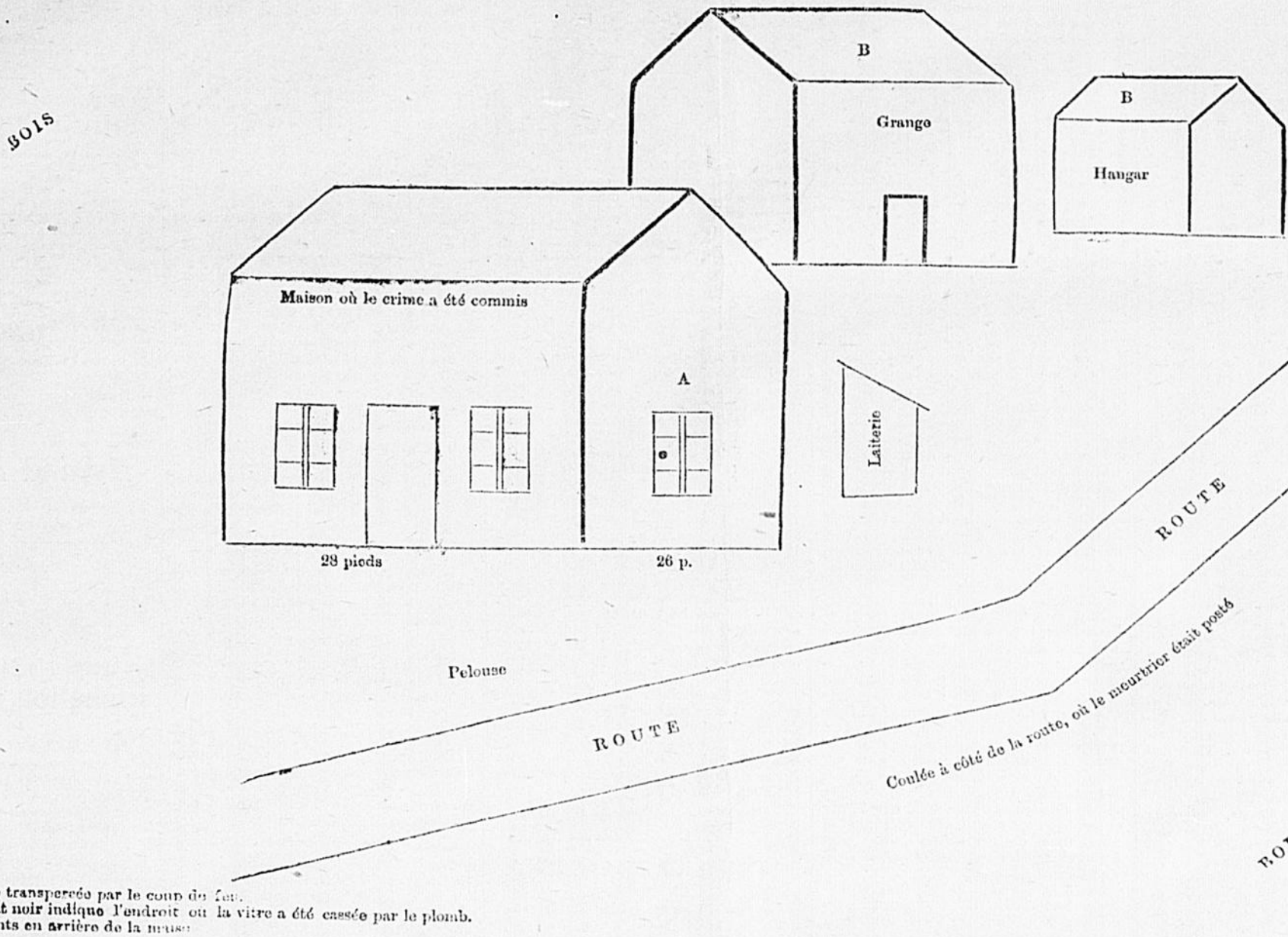
M. Blackstock a fait à ce témoin des
questions fort embarrassantes; mais il
y a répondu avec succès.

Mlle Mary Swynzy a vu le prisonnier
à la gare d'Eastwood le jour en ques-
tion. La description qu'elle donna de
la manière dont Birchall était vêtu cor-
robore les dires des témoins précédents
à ce sujet. Elle a remarqué que ses
pantalons étaient relevés et ses chaus-
sures couvertes de boue. Plus tard, elle
a été mise en présence de l'accusé après
l'incarcération de ce dernier et elle
reconnut pour l'homme qu'elle avait aperçu
à la gare. Il y avait deux autres
hommes dans le corbillon de la prison le
jour où elle a été mise en présence de
Birchall, mais ne les connaît pas.

George Hay, sergent de la Grand-
Tronc, dit que le 17 février il était sur
le train qui va d'Eastwood au Nord-Ouest.
Ce train devait partir à 3 h. 30
d'Eastwood et arriver à 7 h. 10 au pont
suspendu. Il jura positivement que
Birchall est monté sur le train à East-
wood et qu'il l'a vu ensuite sur le train
qui va aux Chutes. Il connaissait bien
le prisonnier, car l'avait vu à Wood-
stock durant l'hiver de 1888, alors qu'il
était connu sous le nom de lord Somer-
set. Il l'avait déjà rencontré en com-
pagnie de Dudley. Cependant il n'avait
connu Somerset et Dudley que lorsqu'ils
ont demeuré à Woodstock.

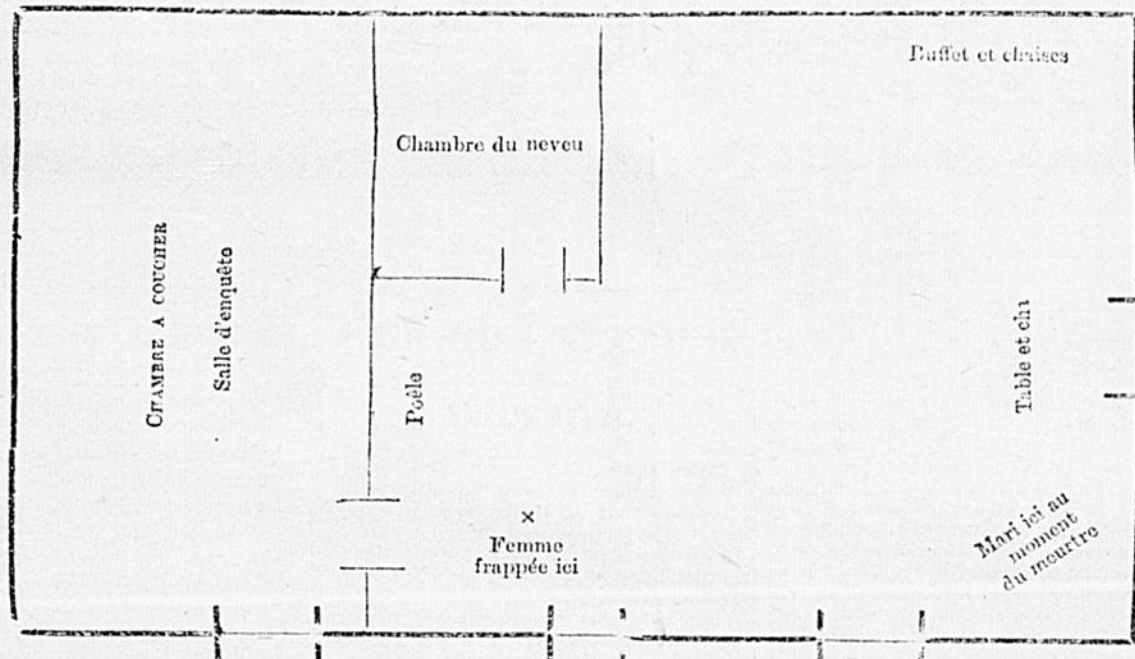
Il a vu le prisonnier descendre du
train à Hamilton et lorsqu'il est revenu
il s'était procuré un billet de passage
pour Niagara. De nouveau le 21 février,
il a vu le prisonnier monter sur un train
à côté américain des chutes et descen-
dre sur le côté canadien. Ce train por-
tait le numéro 1 et devait partir à 12 h.
10, mais il était en retard.

Le meurtre mystérieux de la Pointe-du-Lac



A. Fenêtre traversée par le coup de fusil. Le point noir indique l'endroit où la vitre a été cassée par le plomb. B. Bâtimens en arrière de la maison.

La Scène au meurtre reconstituée



James Atkinson, hôtelier, est ensuite
entendu. Le matin du 20 février, deux
hommes sont venus déjeuner à son
hôtel. Ils disaient s'appeler Colwell et
Baker; la voiture dans laquelle ils étaient
venus était couverte de boue.

M. Oliver, cultivateur, demeure à en-
viron un mille et demi au nord de Prin-
ceton. Il dit que vers le 18 février à 3
heures du matin, deux hommes sont ve-
nus l'éveiller. Ils disaient se diriger sur
Princeton pour y acheter des chevaux;
ils disaient avoir perdu la route. Le té-
moin connaît le marécage de Blenheim
depuis plus de vingt ans.

Andrew Young, cultivateur, demeure
aussi à un mille et demi de Princeton.
Judi matin, à 3 heures, deux étrangers
ont frappé à sa porte et ont demandé où
conduisait la route où ils s'étaient enga-
gés, et il leur a donné le renseignement
qu'ils ont pas revu ces deux indivi-
dus.

Samuel Straube demeure à Princeton.
Le jeudi en question il a vu, près du mar-
écage où le corps de Baywell a été
trouvé, la trace de deux roues et l'em-
preinte faite par deux pieds humains.

M. Osler fait remarquer que le té-
moin n'a pas fait mention de ces traces
lorsqu'il a rendu témoignage à l'enquête
du coroner. M. Straube dit qu'alors il
n'y avait attaché aucune importance et
que ce n'est que plus tard qu'il s'est
rappelé ces empreintes.

Thomas Cowan et Wm Lancaster ont
vu jeudi matin Colwell et George Baker
en état d'ivresse.

J. Oliver, de Woodstock, commis à
l'hôtel North American, de Woodstock,
John McKay, propriétaire de cet établis-
sement, et George Fowler ont cru re-
connaître dans le cadavre de Benwell
celui d'un jeune homme qui avait été vu
à l'hôtel North American. Mais aucun
des trois n'est certain et ils admettent
qu'ils ont pu être trompés par un res-
semblance.

M. Laycock, cultivateur et menuisier,
de Princeton, dit, lui aussi, qu'il a cru
reconnaître dans le corps de la victime
celui d'un colporteur qu'il a vu quel-
ques fois à Princeton, vendant des objets
d'orfèvrerie, mais qu'il ne peut rien ju-
rer à ce propos.

La défense amène ensuite comme té-
moins trois hommes qui connaissent
parfaitement bien le marécage de Ben-
heim. Tous disent qu'il n'y a pas de
sentier à cet endroit tel qu'on l'a dit au
cours du procès.

M. Millan, citoyen bien connu de
Woodstock, jure positivement avoir ren-
contré Birchall durant le mois de février
dans la principale rue de Woodstock.
Il décrit les habits que portait le pris-
onnier.

nier ce jour-là. Il connaissait très bien
Birchall. Il ne se rappelle pas la date
exacte de ce rendez-vous.

T. Midgley, constable, est ensuite
appelé. Il était dans la galerie de la
cour lorsque Hayward avait juré posi-
tivement avoir reconnu Birchall à une
distance de 125 pieds. Le même Hay-
ward n'avait cependant pas reconnu
Midgley qui n'était pourtant pas élé-
gés de plus de 60 pieds de la boîte aux
témoins. L'avocat de la défense lui
avait alors demandé l'explication de cela
et Hayward avait répondu qu'il ne cou-
naissait pas Midgley. Celui-ci rend témoi-
gnage à son tour et jure positivement
que Hayward le connaît parfaitement
bien depuis plus de vingt ans, que sa
femme est née dans la localité même où
demeurait Hayward et qu'ils se sont
rencontrés très souvent. Il jure que
c'est lui qui Hayward n'a pu reconnaître
dans la galerie, bien que la distance fût
très faible.

A. J. Westlake, John Stuart et James
Hood donnent ensuite des témoignages
de moindre importance. Puis, sur la
requête de M. Blackstock, la cour s'a-
journe à demain matin, à 10 heures.

Un témoignage d'une extrême impor-
tance sera, entre autres, entendu.

Le prisonnier est toujours calme et
repose en son avocat la plus entière con-
fiance.

La défense aura probablement terminé sa
preuve vers 11 heures on midi de-
main.

Madame Birchall n'a pas assisté aux
audiences aujourd'hui. On dit qu'elle
est gravement malade.

CONSEIL DE VILLE

Il y a eu séance du Conseil de ville
hier soir, sous la présidence de Son Hon-
neur le maire. Plusieurs des membres
du Conseil étaient absents. Quatre let-
tres ont été adressées au Conseil par
des personnes désirant remplir la position
laissée vacante à la corporation par l'ab-
sence de M. Boomer. Ces lettres ont
été renvoyées au comité des finances.

Le greffier a lu une requête de l'ingé-
nieur de la cité demandant que son sa-
laire soit augmenté. Cette requête a
été renvoyée au comité des finances et le
Conseil s'ajourne à 9 h. 15.

Description du théâtre du
meurtre

La maison dont nous donnons le dia-
gramme ci-dessus est située à treize mil-
les de Trois-Rivières. C'est une petite
bâtisse basse, à chevron, de 28 pieds de
long sur 26 de large et 18 de haut, ayant
une seule porte d'entrée en avant, trois
appartements en bas, un grenier vaste
au haut. Près de la fenêtre par où le coup
a été tiré, une table avec ustensiles de
cuisine; à gauche de la table, un buffet
dans lequel sont les hardes; à gauche du
buffet, porte d'entrée pour la chambre
du neveu et vis-à-vis cette porte, le poêle.

Devant le poêle est tombée la victime.
A gauche de la porte d'entrée, une porte
communiquant à la chambre à coucher des
époux. Cerveau et qui sert de salle d'en-
trée. La maison est située sur un mon-
ticule et on basis avec la route. De l'an-
tre côté de la route est une coulée et
ensuite le bois. A gauche de la maison,
un peu en arrière, le bois et à droite les
bâtimens, dépendances et le chemin en
tournant continu.

Conseil de l'Instruction pa-
trique

Réunion du comité protestant

La réunion du comité protestant du
Conseil de l'Instruction publique, mer-
credi dernier, en a expédié une quantité
considérable d'affaires importantes. Les
octrois ordinaires aux universités et aux
collèges ont été accordés et parmi les
académies, celle de Huntingdon est en-
core une fois en tête de la liste avec un
octroi de \$500. Parmi les écoles modèles,
celle de Sutton se trouve au premier
rang avec un octroi de \$175.

Le comité a adopté une résolution de-
mandant le paiement de l'octroi de \$83,-
000 avec intérêts jusqu'à la présente
et il a été décidé que l'intérêt sur la dit
octroi sera consacré à améliorer l'instal-
lation des écoles modèles.

On a fait d'importantes amendements
aux règlements concernant les candidats
pour diplômes d'instituteurs et au sujet
des examens dans les institutions d'édu-
cation supérieure.

On a adopté un projet de réorganisa-
tion de l'inspection des écoles protes-
tantes. Ce projet comporte la nomi-

L'EXPOSITION AGRICOLE DU COM-
TÉ DE SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 26 sept.—L'exposi-
tion agricole du comté de Saint-Hyacin-
the a eu lieu mercredi. La température
a été très favorable et l'on peut dire sans
exagérer qu'on ne se rappelle guère
avoir vu autant de monde à Saint-Hyacin-
the.

A midi a eu lieu le banquet offert par
la Société d'agriculture du comté de St-
Hyacinthe.

Le banquet était présidé par M. M. E.
Bernier, M. P., président de la société
d'agriculture, ayant à sa droite l'honora-
ble J. G. de la Bruère, conseiller législa-
tif.

On remarquait parmi les convives
MM. O. Desmarais, M. P. P., Jos. Pil-
on, ex-M. P. P., R. E. Fontaine, avo-
cat, Joz. Morin, secrétaire de la société,
les juges de l'exposition, quelques agri-
culteurs en renom, M. L. P. Morin et
plusieurs autres; M. Frey, du Courrier,
et M. A. J. Dorion, de l'Artisan.

Le dîner a eu lieu chez M. Reeves et
nous devons féliciter ce monsieur d'avoir
si bien fait les choses. Le menu de la
table était magnifique et les vins étaient
de bonne qualité.

Voici dans quel ordre ont été pro-
posés les santés:

La Reine—Proposé par M. Bernier.
Nos Législateurs—MM. de la Bruère,
conseiller législatif, et O. Desmarais, M.
P. P., répondant.

La Magistrature — Réponse par l'ho-
norable juge Tellier.

Les Sociétés d'Agriculture—Discours
par M. Bernier, M. P.

Réponse par M. Pilon, ex-M. P. P.
d'Isagot.

La Presse—Réponse par MM. Frey et
Dorion.

Ces dames—Réponse par M. R. E.
Fontaine.

Dans les quelques mots que M. Fon-
taine a prononcés, il a su unir à la ga-
lanterie cette verve facile et intarissable
qui en a fait pour tous ce qu'on ap-
pelle l'homme spirituel par excellence.

Ce fut la dernière santé. Après cela
on se rendit sur le terrain pour procé-
der à l'examen des produits exposés.

Les produits exposés étaient plus
nombreux cette année que les années
précédentes. On a remarqué surtout cer-
taines classes de chevaux qui méritaient
beaucoup d'éloges.

L'industrie domestique était bien
fournie en toiles, étoffes, etc.

NOTES

Nous apprenons avec regret la mort
prématurée de M. René de Beaujeu,
inspecteur dans la police du Nord-Ouest.
M. de Beaujeu n'était âgé que de 21 ans;
il était le fils de feu M. Raoul de Beau-
jeu, autrefois député de Soulanges à la
législature de Québec.

Nous offrons à la famille nos condo-
léances les plus sincères.

La Cour d'Assises s'ouvrira vendredi,
le 10 octobre en cette ville.

Ce sera le terme le plus intéressant
qu'on aura vu de longtemps.

Le procès de l'honorable Thomas Mc-
Greavy contre M. Tarte absorbera l'at-
tention, non seulement du district, mais
du Dominion tout entier. On peut
compter qu'il s'y fera des révélations en-
core plus scandaleuses que celles du Pa-
cifique.

La poursuite sera conduite, croyons-
nous, par l'honorable Geo. Irvine, C.R.,
MM. James Dunbar, C. R., Charles
Fitzpatrick, M. P. P. et C. R., Charles
Fentland, C. R.

M. Tarte sera défendu par l'honorable
M. Laurier, M. P. et C. R., et T. C.
Cusgrain.

Le conseil des ministres a siégé hier
après-midi de trois heures à 6 h. 30 et
siègera de nouveau à onze heures ce ma-
tin. Tous les ministres sont en ville, à
l'exception de l'honorable M. Boyer.

Sir Henry Tylor, président de la com-
pagnie du Grand-Tronc, a rendu visite à
l'honorable premier ministre hier à son
bureau, où il a rencontré l'honorable M.
Garneau, commissaire des Travaux pu-
bliques.

Le premier ministre a accompagné son
frère de distinction dans sa visite du
Palais Législatif.

La nomination de M. Robert Mer-
edith, frère de M. W. E. Meredith, chef
de l'opposition anti-catholique et anti-
français d'Ontario, au banc judiciaire,
est une nouvelle preuve de l'alliance
intime de sir John A. Macdonald avec
les equal rightistes.

Voici un homme qui a 64, qui est en-
core un des chefs du mouvement féna-
tique, sur tous les hustings du pays il a
préché l'écroulement du catholicisme
et de la race française, et c'est lui qui
choisit pour présider au tribunal dont
les catholiques canadiens-français sont
justiciables.

M. J. Lavergne, M. P., Eug. Cré-
peau, C. R. et L. J. Cameron, députés,
d'Arthabaska, sont arrivés à Québec
hier, pour plaider en Cour de Révisi-
on.

Son Honneur le lieutenant-gouver-
neur Angers est actuellement en excur-
sion de pêche aux lacs Stadaecoa. Il
sera de retour lundi prochain.

La houille subit en ce moment une
hausse considérable.

La commission du Sénat chargée d'é-
tudier le bill McKinley, doit le rapporter
aujourd'hui avec certaines modifications.

Les pics les plus élevés des Adiron-
dacks sont couverts de neige. C'est un
signe avant-coureur de l'hiver.

Une réunion importante des mar-
chands de bois a eu lieu hier à huis-
clos.

CHUTE D'UN TRAMWAY A TRAVERS UN
PONT

Chicago, 26 septembre.—Un incident
des plus dramatiques et qui a bien failli
avoir de terribles conséquences, a eu lieu
vers une heure et demie du matin jeudi,
sur une des lignes de tramways les plus
fréquentées de Chicago.

Un tramway, dans lequel se trou-
vaient un quinzaine de voyageurs, venait
d'arriver près du pont tournant de
Clark street, où le voie suit une pente
très prononcée, lorsque tout à coup, le
cocher, lâchant les rênes et sautant sur
la voie, a crié aux voyageurs: "Sauvez
qui peut! la voiture tombe dans la ri-
vière!" Les voyageurs se sont précipi-
tés vers la porte, et au moment même
où le dernier sautait sur la voie, le tra-
mway est tombé dans l'eau.

Le pont de Clark street avait été laissé
ouvert pour laisser passer une golette;
le cocher du tramway avait fait de
efforts désespérés pour arrêter sa voiture;
mais les freins ne fonctionnaient
pas. Le tramway était entraîné par son
propre poids sur la pente, poussant les
chevaux devant lui, et c'est alors que le
cocher, voyant que la catastrophe était
inévitabile, s'est sauvé en criant aux
voyageurs de faire comme lui. La ri-
vière est très profonde à cet endroit et
le tramway et les chevaux ont disparu
assistés sous l'eau. Cependant, les che-
vaux, étant parvenus à se décoller, on ne
sait comment, n'ont pas tardé à repa-
raître à la surface et ont été dirigés à la
nage vers LaSalle street. Un remor-
queur a essayé de les sauver; mais il
n'a fait que les effrayer, et finalement
les pauvres bêtes ont été noyées.

Détail comique, les voyageurs du
tramway, qui venait d'échapper presque
miraculeusement à un pareil danger,
étaient tellement effrayés qu'ils ont mis
en mouvement toutes les alarmes d'in-
cendie du voisinage, et plusieurs écou-
illes de pompiers sont arrivées avec leurs
pompes et leurs échelles justes à temps
pour voir les deux pauvres chevaux se
noyer.

L'industrie domestique était bien
fournie en toiles, étoffes, etc.

Les produits de la laiterie n'étaient
pas nombreux mais splendides.

Il y avait de beaux spécimens d'ani-
maux parmi les vaches et les moutons.

Tout le monde a paru satisfait de l'ex-
position. Les organisateurs, M. le pré-
sident et M. le secrétaire, méritent cer-
tainement des éloges pour la bonne or-
ganisation qui a régné partout.

Esprons qu'une autre année l'exposi-
tion sera plus considérable et que l'idée
ébauchée depuis longtemps d'unir les
trois comtés de Rouville, Bagot et St-
Hyacinthe sera mise à exécution.

La PERSECUTION EN IRLANDE

Bagarre serienne à Dublin

Dublin, 26 sept.—Une bagarre a eu
lieu au moment où l'on conduisait les dé-
putés nationalistes au palais de justice
pour subir un procès. Il a fallu l'inter-
vention des troupes pour repousser la
foule indignée.

Une nouvelle victime est tombée sous
les coups de M. Balfour: c'est Thomas
Condon, député de Tipperary.

M. Michael Davitt réitére ses accusa-
tions de conspirations contre le gouver-
nement anglais et demande une enquête
parlementaire.

NOUVELLES

Arrestation à Montréal
Deux individus nommés Mike Walsh, boxer de profession, et Baker qui a déjà passé deux ans au pénitencier, ont été arrêtés jeudi à Montréal, sous soupçon d'avoir volé dernièrement \$1000.00 à M. Grant, entrepreneur de l'Émoussi.

Excursion de pêche
MM. Cyrille Daupot, H. A. Béard, Albert Malouin, R. B. Gagnon, Chas. Bourgeois, F. X. Gosselin et W. D. Ballinger, partent ce matin pour une excursion de pêche au lac des Laurentides.

Rectification
Nos annonces hier matin par erreur que la prochaine assemblée générale des actionnaires du chemin de fer de Matane aurait lieu le premier mercredi du mois de mai prochain, ont été corrigées. C'est le premier mardi du mois de mai prochain que nous aurons à dire et tel que le veut le charte de la compagnie qui est maintenant régulièrement organisée.

Le train du dimanche sur le Q. M. C.
Le train de dimanche après-midi sur le chemin de fer Québec, Montmorancy et Charlevoix, le 28 courant, qui devait partir de Ste-Anne à 4 h. p. m., ne partira de ce dernier endroit qu'à 5 heures pour l'avantage de ceux qui désirent assister au salut qui sera chanté à la messe de la société St-Jean Baptiste, dimanche après-midi.

Fermeture du chantier Davie... Cent deux ouvriers sans ouvrage

Le chantier Davie, de Lévis, un de nos établissements les plus importants dans le genre, est fermé depuis hier midi, à la suite d'une difficulté survenue entre patron et ouvriers. Durant l'été, le vice-président des Chevaliers du Travail à Lévis, alla trouver M. Davie et exigea de lui le renvoi de quatre ouvriers, Chevaliers du Travail mais n'a pas obtenu satisfaction. M. Davie refusa net et se fit la menace faite par leur vice-président que tous les Chevaliers du Travail alors employés au chantier laisseraient l'ouvrage si M. Davie ne cédait pas, celui-ci, indigné, donna immédiatement ordre à ses contre-maîtres de fermer le chantier, et cent deux ouvriers sont maintenant sans ouvrage.

M. Davie employait ces hommes à réparer le steamer naufragé Thorvaldne et prometait de dépenser \$30,000 pour eux, ce qui est permis à une certaine époque de faire une belle saison d'ouvrage est hiver. Maintenant il est bien décidé à vendre le steamer à perte s'il le faut, plutôt que de céder. M. Davie est prêt à accorder tout ce que M. le curé Gauthier ou M. le curé Lafard lui demandent au nom des ouvriers.

Solrée à Fraserville
La "Boston Comedy Co." donnera, lundi prochain, 29 septembre, à la salle Pequot, la représentation d'un des plus beaux drames de son répertoire, à Fraserville.

En Hon
de Salara ne devrait pas plus faire pour ses amis et aux chlorotiques que la maladie qui les épuise et les fait mourir lentement mais sûrement. Le vin au Quinquina Morin spécialement préparé pour les maladies épuisantes, donne les meilleurs résultats dans l'anémie, la chlorose, la débilité générale, l'anémie, le scorbut, etc. Ce vin est préparé par Dr Ed. Morin & Co, 314 rue St-Jean, Québec.

24 sept.—25 et 3 fa.

Avie
M. le Dr et Mme Casgrain seront absents de Québec pendant tout le mois d'octobre. Ils se proposent de passer ce temps à Philadelphie dans l'intérêt de leur profession.

Avie à leur clientèle.
10 sept 1 m

Si-Roch toujours en avant—Affaires toujours prospères—Une bonne saison de commerce.

Les vacances étant finies chacun arrive à la ville et se propose à mettre la main à la roue afin de continuer les affaires inachevées et entreprendre une nouvelle campagne. Les marchands se préparent pour le commerce d'automne, et on se dit parmi le public acheteur que la bataille sera intéressante entre les marchands détaillants, mais tous s'accordent à dire que la victoire restera à la maison Gagnon et Rochette. Cela ne laisse aucun doute. Ces messieurs qui ont eu l'avantage d'acheter à des prix relativement bas, trois des plus beaux stocks de Saint-Roch : ceux de M. Moroney, marchand-tailleur, peuvent faire une forte opposition aux prix des autres marchands. Les marchandises d'automne sont en quantité énorme, et pour la raison que le public connaît, c'est-à-dire la réunion de tous les stocks dans un seul magasin. Une grande vente à réduction commencera lundi prochain, le 8 courant, dans les trois magasins, savoir : Gagnon et Rochette, en face de l'église St-Roch ; Gagnon et Rochette, vis-à-vis le couvent, et M. Ed. N. Blais est le gérant, et Gagnon et Rochette, rue St-Jean (anciennement Hestrington) dont M. N. Béland est le gérant. Les ordres sont de vendre aux prix de l'ancien. Donc, en masse lundi à ces magasins.

23 sept.—1. e. jno.

DISTRICT DE) Une session de la Cour QUÉBEC, du Banc de la Reine pour le district de Québec, sera tenue au Palais de Justice, en la cité de Québec, VENDREDI, le DIXIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à NEUF heures du matin.

Nous donnons en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la prison communale de ce district, qu'ils soient alors et à présent pour agir ainsi, contre eux en autant qu'il sera juste, et nous donnons également avis à tous juges de paix, coroners, constables et officiers de la paix, dans et pour le district susdit, qu'ils aient à comparaître personnellement avec leurs collègues, indistinctement et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

Chas. A. ENN. GAGNON, Shérif. Bureau du Shérif, Québec, 13 septembre 1890.

• j—sept 13, 20, 27, oct 4.

A LOUER
UNE MAISON À TROIS ÉTAGES No. 7, rue St-Angèle, en face de la rue St-Jacques.

L. J. C. FORT, Propriétaire.

23 sept.—1. e. j.

POUR L'AUTOMNE

Grands Jobs de Flanelle grise, Corps et Caleçons en laine, Shirting en coupons valant 15c. pour 7c.

COTONS QUETES, ETOFFES A ROB'S, SERGES ET TWEEDS, HARDÉS FAITES POUR HOMMES ET ENFANTS.

Étoffes à Mantau, Cachemire, etc., etc., Fas Cachemire, Gants en Laine, Jerseys, etc., etc.

Garnitures de toutes sortes à prix réduits

FORTIER & ROYER No. 11, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec

Un verre de liqueur est au dessert ce qu'est le dessert au repas

Fabrique de Liqueurs Grande Marque CHARLES LACAUX

VICE-CONSUL D'ESPAGNE, CHEF DE LA MAISON LACAUX FRERES, A LIMOGES

FOURNISSEURS EXCLUSIFS du GRAND HOTEL et de ses Caves, à Paris, pour les Bitters et toutes les Liqueurs Françaises ;

de l'HOTEL et du CAFE DE PARIS, Etablissement de Mont-Carlo, pour toutes les Liqueurs, les Sirops, les Cognacs, les Fines-Champagnes (la vieille réserve), les Rhums, les Kirshs, les Bitters, les Absinthus, les Cassis ; les Vins de Madère, de Malaga, de Frontignan, etc., etc.

LA LIQUEUR DE COCA DU PÉROU HORS CONCOURS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Il est aussi le fournisseur des plus grands Etablissements du Monde, tels que La Compagnie Transatlantique, le Cercle national des Armées de Terre et de Mer, à Paris

E. ROUMILHAC, 17 et 19, Rue Saint-Jean, Québec. SEUL AGENT POUR LE CANADA

LOTTERIE NATIONALE
Classe D
Le 39ème tirage mensuel
AURA LIEU MERCREDI 15 OCT. 1890.
A 2 HEURES P. M. Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada.
VALEUR DES LOTS \$50,000
GROS LOT UN PRIX DE \$5,000 \$1.00 LE BILLET

VICTOR MARIER, Agent Coin des rues d'Aiguillon et Ste-Marie, Québec

La Loterie de la Province de Québec AUTORISÉE PAR LA LEGISLATURE

Etablie pour des fins d'utilité publique, telles que Centre d'Instruction et création d'un grand édifice pour la Société St-Jean Baptiste de Montréal.

TIRAGES MENSUS 12 JOUERS L'ANNÉE 1890 A PARTIR DU MOIS DE JUILLET :

9 Juillet, 13 Août, 10 Septembre, 8 Octobre, 12 Novembre, 10 Décembre

Quatrième Tirage Mensuel, 8 Octobre 1890

Table with columns: 3134 LOTS, LOMENCLATURE DES LOTS, VALANT \$15,000.00, Le Billet \$1.00, 11 Billets pour 10.0

Belmont S. E. LEFEBVRE, Gérant 81, rue St-Jacques, Montréal, Canada.



Maison de santé fondée en 1864, par W. G. WAKEHAM, Ecr

Traitement de l'Alcoolisme et de maladies nerveuses

Boite B. P. No. 7, Québec. J. M. MACKAY, C. M., M. D. Propriétaire.

Grand Succes HARNAIS

LA MAISON SAVARD & Cie Duperré & Dagneau

Vient de recevoir un grand lot d'Étoffes à robes, dans les patrons et les couleurs les plus nouveaux, qu'elle vendra à très bas prix.

Aussi, un grand Job de Mouseline de couleurs pour robes qui sera vendue à 5 cts la verge.

Un assortiment complet dans les étoffes de deuil, cachemire crêpe, tweeds, serges, etc.

J. SAVARD & CIE 52-54, RU DE LA COURONNE

Traverse de Québec et Lévis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (de place à l'heure et le temps le permettant, le dimanche excepté) quitteront :

Table with columns: QUÉBEC, LÉVIS, Pour le Grand-Tronc, Pour l'Intercanadien, Pour le Québec-Central

Traverse de l'Île d'Orléans

LE 27 SEPTEMBRE 1890. LE TEMPS ET LES CIRCONSTANCES LE PERMETTANT, CE BATEAU FERA LE TRAJET COMME SUIV :

Table with columns: DE QUÉBEC, DE QUÉBEC, LES DIMANCHES (Midi)

Ligne de St-Romuald, Sillery et Québec

LE 27 SEPTEMBRE 1890. A COMMENCER LE 28 SEPT. LE TEMPS ET LES CIRCONSTANCES LE PERMETTANT, CE BATEAU FERA LE TRAJET COMME SUIV :

Table with columns: ST-ROMUALD, QUÉBEC, LES DIMANCHES

GRANDE MAISON BLANCHE

LES SOUS-SIGNEES informent respectueusement leurs Patriotes et le Public en général qu'elles ont maintenant reçu presque complet leur GRAND ASSORTIMENT de Marchandises d'Automne et d'Hiver et qu'elles sont décidées à vendre exceptionnellement à BAS PRIX. Savoir :

Converges de Laines Blanches et Cotonnes, Anglaises, Françaises et Canadiennes, Cotonnades pour Dames, etc.

Il y a en Laine pour Dames et Enfants, Bonnets et Capotes pour Enfants (variés) Planelles de Fantaisie, etc., etc.

Notre assortiment de CHAPEAUX ne peut être comparé tant par la variété des formes que pour l'assortiment de garnitures appropriées.

Le Département des Robes et de la Robe est au grand complet : Draps, Serges, Satins, Soies, etc., etc.

Nous attirons spécialement votre attention sur nos Meltons et Draps Venitiens pour Pardessus d'Automne et d'Hiver, vous aurez le choix dans toutes les nuances possibles. Tout ordre est exécuté avec soin et garanti sur commande.

Nous sollicitons de nouveau votre visite à LA MAISON BLANCHE pour vous convaincre par vous-mêmes de notre bel assortiment et de nos prix modérés.

HUOT & LANGEVIN

123, Rue St-Joseph, St-Roch QUÉBEC

avril—j

Orgues - Harmoniums

POUR EGLISES ou SALONS

MAGNIFIQUES ORGUES, dont quelques-unes ont une sonorité suffisamment puissante même pour les Églises de grande dimension des célèbres manufactures de HANON & HANSEN, BURETT, et autres, sont maintenant évaluées et vendues à BAS PRIX, en un terme de paiement facile, chez l'inventeur de musique

ARTH. LAVIGNE 55—Rue de la Fabrique—55

Pharmacie Nouvelle

RUE ST-JEAN TÉLÉPHONE 621. Prescription et recettes de Familles préparées avec la plus grande attention

Messieurs les Médecins y trouveront un assortiment complet de Drogues les plus récentes et les plus rares.

Le stock de Parfumeries et d'articles de toilette est maintenant au complet ; les maisons Gild Frères, Lillie, Conroy, Grosse, Bertrand, Pika, Colgate, etc., y sont dignement représentées.

J. EMILE ROY

Chimiste-Pharmacien

—COIN DES RUES— ST.-JEAN ET STE.-ANNE Haute-Ville, Québec, 26 juillet—13

Whitehead & Turner

OFFRENT EN VENTE 100 BARRIS de 60 litres de tonnage et 75 tonnes de sucre des Barbades, et de mélange de la Trinidad, de premier choix.

Voulez d'être reçu directement de Chine : Demi caisses de Cigarettes de premier choix, 1,500 cent caisses de Tabac vert et de Japon

AUSSEI Quatre de sucre vert, Quatre de sucre blanc, Tonneaux d'huile de morue, loup marin, etc.

Yolons et huiles de toutes les fabriques de Whitehead & Turner, Phipps & Co., Phipps & Co., etc.

1500 CAISSES DE FRUITS, végétatifs et variétés de la saison, en canistres

A VENDRE CHEZ Whitehead & Turner

Feuilleton de LA JUSTICE

3 LES CRIMES

MALTAVERNE

A midi, elle a exhalé ces mots, distincts à peine comme un souffle : " Mon Dieu, pardonnez-moi... Mon Dieu, pardonnez-moi... Je m'éleve vers vous... Merci de m'appeler si tôt... Veuillez sur mon enfant ! " Je cite les paroles textuelles..... Un soupir elle eut ses lèvres..... Elle ne souffrait plus !..... Dieu veuille nous donner une mort chrétienne, messieurs !

— Peut-être, dit froidement Sylvain, Mme la marquise a-t-elle été empoisonnée ?

— Doutez-vous donc de la sincérité de sa douleur ? s'écria le juge avec emportement, et supposez-vous qu'elle soit morte par comédie?..... Lou qu'il ait fallu pour qu'elle mourût, qu'un forfait plus odieux encore que celui qui la tuée, fut perpétré sur elle..... Ah ! Sylvain, votre rage de criminalité vous entraîne au-delà des bornes.

Le greffier sourit et haussa les épaules.

— Notre procès-verbal est achevé, poursuivit M. Mangot d'un ton radouci. Messieurs signez et paraphes.

Ces formalités accomplies, et tandis que le curé, après avoir, assisté de ses paroissiens, couché côté à côté sur le lit des deux cadavres — s'agenouillait et psalmodiait les vêpres des mort le juge et le greffier entrèrent dans la salle à manger où vingt personnes se pressaient.

Ils envoyèrent chercher l'accusé, se disposant à procéder à une interrogatoire sommaire.

Bientôt Léonidas Bauju fut introduit, enchaîné, tenu à chaque bras par les carabiniers.

Cet individu, en qui Sylvain voyait un coupable, était un homme de près de soixante ans, d'une taille élevée, de forte corpulence, au visage hâlé, aux traits grossiers, aux cheveux grisouissants.

Il paraissait robuste et taillé en force.

Sa physionomie exprimait une énergie voisine de la férocité, une audace insolente, une fureur exaspérée.

Cependant il se contentait, et bien que sa bouche s'ouvrait, comme s'il eût voulu parler, il ne dit mot. Un pantalon de grosse taine blanche, une veste d'étoffe semblable, un gilet de drap rouge à boutons de cuivre, des sabots en bois de frêne, un mauvais chapeau de feutre gris composaient son costume.

— Votre nom, votre âge, votre profession ? demanda brièvement le juge, tandis que Sylvain écrivait, le sourire sardonique aux lèvres, l'œil étincelant de colère.

Le paysan répondit d'un ton grave, laconique :

— Jean, dit Léonidas Bauju, né le 17 ventôse, an 111 de la République, un et indivisible, cultivateur.

— Greffier, écrivez : " Accusé servez-vous d'un langage plus conforme à l'usage..... et aussi aux constitutions du gouvernement paternel de Sa Majesté notre roi.

— En somme, fit observer Sylvain, le coupable a raison : il se sert des propres termes de son acte de naissance.

Le juge bondit sur son siège et lança un regard furieux à son scribe, en s'écriant :

— Greffier, un mot encore et je vous suspendis de vos fonctions ! Accusé, continua-t-il en s'adressant à Bauju, comment expliquez-vous votre présence dans cette maison ?

— Je passai, hier à neuf heures, venant de la foire de Coise. L'orage était sur ma tête, j'avais soif ; j'en traitai et demandai un marquis placé à son feu et à sa table.

— Exercez donc l'hospitalité?..... grommela Sylvain.

— Greffier !..... Mais vous saviez que M. d'Esnaudes..... ou plutôt non ! vous nourrissez contre M. d'Esnaudes une rancune mortelle. Il y a quinze ans, alors que vous serviez au régiment de Piémont Royal, dont M. d'Esnaudes était colonel, il vous fit condamner à trois ans de galères pour avoir été ivre, frappé un de vos camarades d'un coup de sabre Comment donc osez-vous venir vous asseoir au foyer de celui que vous considérez comme votre ennemi ?

— Le marquis avait agi selon la justice, répondit simplement le paysan. Je ne l'aimais pas ; je l'estimais à un chrétiens n'a à en rendre d'un chrétien.

J'ai eu besoin de lui : je suis venu.

— Comment vous accueillit-il ?

— De la même façon qu'il accueille tout le monde.....

— Qu'il accueillait ! interrompit Sylvain.

— Avec bonté, poursuivit Bauju sans se départir de son calme.

— Comment avez-vous passé la nuit ?

— Très-bien, merci !... Après avoir mangé un morceau de pain et du fromage, et bu un verre de vin, je suis allé me coucher à l'écurie. J'ai dormi jusqu'au matin. Ce sont les garçons qui, en m'attachant les poignets avec une corde qu'ils ont trop serrée, m'ont éveillé.

— Vous savez que le marquis d'Esnaudes a été tué de deux coups de couteaux ?

— Les garçons me l'ont dit. Que le bon Dieu me foudroie si j'ai eu même la pensée de tuer le marquis ! J'ai une femme et quatre enfants, monsieur le juge !..... Si j'avais fait ce mauvais coup, ils seraient à la manière.

— Votre sang-froid est suspect.....

— Il n'y a pas de quoi s'échauffer, dit naïvement l'accusé. On se trompe, voilà tout ! Si le marquis est mort, Dieu ait son âme !..... Ce n'est pas moi qui l'ai tué.

— Vous niez ?..... Accusé, je vous engage à dire la vérité.

— Le bourreau serait là, et le gibet, en face de moi, que je ne dirais ni plus ni moins. Je suis innocent.

— Perpétue, qui se trouvait parmi les spectateurs, n'y put tenir plus longtemps !

— Misérable ! s'écria-t-elle tenant montant le poing à l'accusé si ce n'est toi, c'est donc l'autre.....

— L'autre ! répéta le juge, qui fit un brusque haut-le-corps.

L'autre ! ajouta Sylvain, en se grattant le nez du bout de sa plume. Oh ! Oh !... En somme, pourquoi, si Léonidas est l'assassin, ne s'est-il pas enfui ? Pourquoi n'at-on rien trouvé sur lui, puisque le vol a été le mobile du crime, et que le prie-Dieu, servant de coffre-fort, a été forcé ? Pourquoi at-on trouvé un morceau de blouse dans les mains de la femme d'Esnaudes, alors que Léonidas Bauju n'est pas vêtu d'une blouse ? Mais pourquoi cet imbécile, au lieu d'être enragé, est-il tranquille comme un âne revenant du marché ? En somme, s'il n'est pas le coupable, il peut, il doit être le complice.

Le juge parut frappé de ces remarques.

— Faites sortir l'accusé, dit-il aux carabiniers. Que l'on évacue la salle. Perpétue, restez.

Lorsqu'il n'y eut plus en présence que Perpétue, le magistrat et Sylvain, celui-ci reprit la parole, et dit :

Perpétue, répétez-moi ce que vous m'avez conté à Aiguebelle ; n'oubliez aucun détail s'il vous plaît.

La payanne se recueillit un instant, puis non sans trembler un peu, elle s'exprima en ces termes :

Pour lors, la famille était ruinée hier au soir dans cette même chambre ; monsieur lisait, madame cousait un jupon pour la mère Christin, du village de Hauteville, qui a deux mamans à élever et pas le sou, comme chacun sait..... si bien qu'elles est à la charité de tout un chacun..... Et le petit Patrice faisait un château de cartes..... Et moi, je filais, à mon rouet, du lin que madame a acheté aux Munier, du Breton, qui ont été dans les temps, les grands de la famille, tout un chacun le sait..... Pour lors, il pleuvait..... Le vent sifflait par là haut, qu'on eût dit le gémissement des trapèzes..... La porte de la cour fut ouverte, j'allumai une lampe, pour voir qui c'était. Le Léonidas entra..... Monsieur le marquis lui fit toutes ses grâces, et madame lui donna deux tabliers pour sa fille ainée, et en bonne cotonnaie de toute neuve, un chacun s'en peut assurer, car j'ai repris le paquet à Léonidas.....

(A suivre)

A VENDRE

BOIS DE CHAUFFAGE 100 cordes d'ébale et marrier de 2) et 3 pieds, scié, fendu et livré à la fois.

Charbon anthracite américain ECO, GRATE STOVE, CHESTNUT.

QUALITÉ SUPÉRIEURE. S'adresser à ARCHER & CIE Québec, 75 août 1890.—1 m. E. J.

DERNIERE EDITION

5 HRS. P. M.

Le Saint-Père a approuvé l'idée d'organiser au Vatican pour 1893, à l'occasion de son jubilé épiscopal, une exposition universelle des travaux faits par les ouvriers catholiques dans le monde entier.

La longue série d'essais du nouveau fusil Giffard en France a obtenu un tel succès qu'un syndicat anglais a immédiatement acheté pour 15 millions de francs le droit de fabriquer ce fusil hors de France.

D'après un rapport qui vient d'être publié, au mois de novembre, la France sera en état de mettre un million et demi de soldats sous les armes et elle aura en outre une réserve de deux millions et demi.

Le Morning Chronicle de ce matin parle avec éloges de l'étude historique et topographique que publie actuellement M. Déclard dans nos colonnes, et il exprime, en même temps, l'espoir de voir ces correspondances réunies sous la forme d'un livre, qui, nous le croyons, aurait de la vogue, si nous pouvions en juger par nous-mêmes et par ce que nous entendons dire de ce travail intéressant.

Un journal de Saint-Petersbourg, le Kret, se félicite chaleureusement de la prochaine exposition française de Moscou. Il la présente comme une preuve matérielle de l'amitié des peuples russe et français et de leurs gouvernements qui patronnent cette entreprise, laquelle aura encore pour résultat d'inaugurer un système de relations commerciales directes entre la France et la Russie, en évitant la coûteuse entreprise des commissionnaires allemands.

Vient-on rendre compte de l'énorme développement qu'ont pris les machines qui servent à l'impression des feuilles quotidiennes. Il y a moins d'un siècle, les presses à bras ne pouvaient donner que de 60 à 100 exemplaires à l'heure. Vers 1830, les presses mécaniques à mouvement alternatif fournirent un tirage de 500 à 600 exemplaires à l'heure. Ce progrès fut alors considéré comme merveilleux. Or, on annonce aujourd'hui que le New-York Herald a fait récemment l'acquisition d'une presse qui imprime, coupe et plie 48,000 exemplaires à un journal de huit pages à l'heure. On se croirait au vingtième siècle si cela continuait. Nous aurons certainement le journal instantané.

NOUVEAU JESSIE JAMES

Lechaber n'a rien à envier au Far-West des diligences. Les Outlaws amateurs. Tout le monde connaît Lechaber. C'est un des ces nombreux settlement qui ont surgi du sol du vaste comté d'Ottawa lors de la grande poussée vers les terres nouvelles. Lechaber est un peu perdu dans les bois et les rudes ondulations des Laurentides. Ses fourrés et ses ravins peuvent servir de cachette à des détresseurs de grande route, comme certaines parties des Calabres, en Italie.

La population de Lechaber est généralement paisible, laborieuse et très bien dans tout le district; jusqu'à ces jours derniers, elle vivait dans la plus grande sécurité, cultivant bien et récoltant l'aucoup. Cette tranquillité vient d'être brisée.

Cinq ou six individus bien connus ont résolu de se mettre à l'œuvre en brigands et se sont donné un chef, pas modeste du tout, se plait à dire à qui ose l'entendre qu'il est un second Jesse James. Tous sont armés jusqu'aux dents et passent pour d'habiles tireurs.

Is s'étonnent l'effet dans tout l'arrondissement. Ils ne se contentent pas comme les "White Caps" de l'Ouest américain, la mission de venger les bonnes mœurs ou les femmes maltraitées, en enlèvement des gens, en leur brûlant les talons ou le nez. Leur seul mobile est le vol; un vol vulgaire, lâche, où l'habileté n'entrepoint rien. Six contre un, ils terrorisent de faibles femmes, d'impudents vieillards ou bien des gens de courage qui ont eu le soin de n'attaquer que par surprise et une fois isolés.

Ces brigands de douzième ordre sont campés non loin de la grande route, sur terrain propice. C'est leur repaire. Pendant que quatre d'entre eux opèrent, deux autres gardent les dépouilles, et le dernier de la troupe surveille la marine.

Is ont déjà pillé les trois quarts des habitations, prenant tout ce qui tombait sous leur main, depuis le bas de laine contenant les économies de la saison jusqu'au légume le moins rare et les moins prétentieux.

Autre nuit, ils ont visité la fromagerie et n'y ont pas laissé de quoi faire une meule de quinze livres. Les volailles, tout particulièrement, les oies, les attrient d'une façon toute spéciale. Les basses-cours n'ont jamais eu affaire à pareils tourtereaux de couc.

Bref, ces pillards font bonne figure dans la grande armée du vol et ils n'ont pas encore sur la conscience quelque gros crime, c'est que leur champ d'opération est restreint et leur propre aux grands coups de main.

Ces aussi parce que les gens honnêtes de Lechaber n'ont pas jusqu'ici offert de résistance, se laissant piller plutôt que de risquer leur peau. Mais cela ne peut pas durer et ne durera pas.

Plusieurs fermiers braves et résolus vont se constituer en corps de Vigiliants pour donner du plomb à Jesse James de Lechaber et à ses complices. Il se peut que les autorités auxquelques nous ouvrons l'œil en ce moment décrochent leurs armes et poussent une pointe vers ce nid de malfaiteurs.

DERNIERES DEPECHEES

Spéciales à "La Justice" jusqu'à 4 h. P. M.

MARTINIQUE

L'incendie de Port de France

Paris, 27 septembre. On écrit de Port de France, que le tribunal correctionnel vient de condamner à un an de prison et 50 francs d'amende, comme coupable d'incendies et d'incendies involontaires, le nommé Adolphe Heruete, chez qui a commencé, le 22 juin dernier, l'incendie qui a détruit la plus grande partie du chef-lieu de la colonie.

UNE BROCHURE ALLEMANDE

Le train des équipages militaires

Berlin, 27 septembre. Un Allemand, M. Curt Abel, qui s'est fait connaître il y a quelque temps par une brochure sur les mauvais traitements dans l'armée, d'après ce qu'il a vu de ses yeux pendant son service à Strasbourg, vient de publier sous ce titre: le Souffre-douleur de l'armée allemande, une autre brochure contenant la première et où il raconte ce qu'il a vu dans le train des équipages, où il a été sous-officier.

Dans tout le bataillon, dit-il, les soldats sont battus. La caserne grouille de vermine; la nourriture est insalubre. Si les soldats du train ont le sentiment de l'honneur, ils le perdent sûrement à la suite de la manière dont on les traite. Le dépit et la rage continue les jettent dans les bras des socialistes. Le matériel du train, comme hommes, comme chevaux et comme objets d'équipement, est détestable. Mauvais vêtements, mauvais chevaux, mauvais matériel, mauvais logement, très mauvais traitement: que devient avec tout cela l'orgueil du soldat?

Le bataillon du train où M. Curt Abel a fait ses observations fait partie du 150 corps en garnison en Alsace-Lorraine. L'auteur de la brochure croit pouvoir conclure que, avec la meilleure volonté, il lui serait matériellement impossible d'être à la hauteur de sa tâche en cas de mobilisation.

LE COMTE DE PARIS ET LE BOULANGISME

Paris, 27 septembre. Les journaux monarchistes approuvent la lettre adressée par le comte de Paris au sénateur Becher, et dans laquelle il cherche à justifier les rapports qu'il a eus avec les boulangistes. Les journaux républicains blâment vivement la conduite du comte de Paris, et l'accusent d'avoir accepté des compromis déshonorants et d'avoir admis qu'il se préparait à sacrifier le pays à son ambition et à sa haine.

Paris, 27 septembre. En parlant de la lettre du comte de Paris, la Liberté dit que, par le fait, le prince "ne regrette pas d'avoir, pour ainsi parler, fréquenté des lieux malfamés en compagnie du général Boulanger et de ses acolytes jacobins. Il se déclare satisfait du résultat. Il y a des circonstances où, si la parole est d'argent, le silence est d'or."

Le Paris fait remarquer que M. Carnoye de Pradines avait bien raison lorsqu'il disait que "le chef actuel de la mission de France avait laissé les amis du comte de Chambord seuls sur le chemin de l'honneur politique où il les avait rencontrés."

Le Temps résume la lettre du comte de Paris en demandant: "No voit-il pas que sa conduite justifie complètement celle de la République, et qu'en même temps il a ruiné l'honneur du parti royaliste et qu'il s'est enlevé pour longtemps dans ce pays non seulement tout espoir pour l'avenir mais même son argument comme moyen d'action politique?"

UNE AFFAIRE MYSTERIEUSE

Deux arrestations d'incendie

Montréal, 27 septembre. Le 22 octobre prochain commenceront à Arthabaska les débats d'un procès sensationnel. Il s'agit de deux accusations pour incendie criminel portées contre les nommés Antoine Rochelleau, J. B. Ducloux et Joseph Hébert par M. Plante hôtelier de Drummondville.

Selon la plainte les trois accusés auraient mis le feu à une maison appartenant, 31 mars dernier, et à un hangar, propriété du même, le 30 juin. Dans ce hangar se trouvaient déposés un certain nombre d'instruments aratoires.

Antoine Rochelleau est accusé en outre d'avoir offert 750 à M. Proudrette, garçon de buvette de Montréal, le 3 mars dernier, en lui conseillant de mettre le feu chez M. Plante.

Les accusés ont retenu les services de M. H. C. Saint-Pierre, C. R., et de l'honorable M. Laurier. Ce procès nous promet d'étonnantes révélations.

AU DRESIL

LA VENTE DU CAFE

Rio de Janeiro, 27 septembre. On se rappelle l'émotion causée dans le monde commercial par la prime d'exportation sur les caoutchoucs malencontreusement accordée par les autorités à une maison du Para. Sur les réclamations des intéressés, appuyées par des observations diplomatiques, cette prime fut supprimée.

Le gouvernement brésilien paraît avoir voulu recommencer la même école, en accordant à un particulier, M. Brande l'exemption des droits d'importation, en faveur d'une campagne organisée à l'effet de vendre le café aux enchères, comme cela se pratique chaque mois en Hollande. Les commissaires et exportateurs de Rio de Janeiro se sont émus d'un pareil privilège qui ne tend rien moins qu'à attribuer une prime de sept pour cent à son heureux concessionnaire. Le Dario officiel que ce n'était pas à un privilège accordé à un individu ou à une compagnie; qu'il s'agissait de favoriser le producteur avait tout, qui seul bénéficiait et devait bénéficier des faveurs octroyées; qu'il ne s'agissait en effet non pas d'une exemption de droit, mais simplement d'une suspension temporaire de leur accord, puisque le remboursement graduel devait en être effectué à partir de la troisième année; que cette concession s'étendrait à toutes les entreprises qui présenteraient les mêmes avantages.

Néanmoins, les intéressés ne sont pas satisfaits. Ils ont écrit au président de la République pour qu'il leur fût permis de faire connaître leurs griefs au gouvernement et de lui proposer des modifications à apporter à la loi qui leur a été accordée. Ils ont aussi écrit au ministre des finances pour qu'il leur fût permis de faire connaître leurs griefs au gouvernement et de lui proposer des modifications à apporter à la loi qui leur a été accordée.

Nos informations

M. le Dr. Thivierge, de Biddeford, Maine, ex-consillier de cette ville, est aujourd'hui en cette ville.

Le décret porté par la S. Congrégation des Rites et décrétant définitivement le premier évêque de Québec a été signé ce matin par S. S. Léon XIII. Il va être adressé immédiatement à S. E. le Cardinal Taschereau et sera publié au Canada vers le milieu d'Octobre.

Les publications de ce décret donnera très probablement lieu à de grandes fêtes religieuses.

M. C. A. Chênevert M. P. P. est au St. Louis.

M. M. J. M. Deslota et L. R. Guillet, des Trois-Rivières, sont à Québec.

M. J. N. Denoncourt des Trois-Rivières est au St. Louis.

Sir Hector Langvin, mesdemoiselles Langevin et MM. Thomas Chapias et Elzéber Roy sont de retour depuis ce matin d'un voyage à la Colombie Anglaise. MM. Roy et Chapias que nous avons eu le plaisir de rencontrer ce matin, nous disent qu'ils ont fait un voyage superbe, qu'ils sont enchantés des sites qu'ils ont vus.

Notre reporter est d'avis que M. Tarto a grand tort de publier son nom en rapport avec le scandale McGreevy. La personnalité d'un reporter n'a rien à faire avec un fait qui était commenté ces jours derniers dans un restaurant de la Basse-Ville et qui n'est pas éloigné de la rue Arthur. Il est vrai que notre reporter n'était pas là dans le temps, mais la nouvelle au sujet de l'arrangement fait entre MM. Tarto et McGreevy lui a été communiquée par un des amis personnels de M. Tarto.

Celui que M. Tarto accuse d'ineffectivité ce matin dans son journal n'a pas voulu faire une malice. Il est allé voir celui qui lui a donné l'information en question et s'il n'eût pas donné sa parole d'honneur qu'il tenait de bonne source que l'arrangement projeté avait été sérieusement discuté, notre reporter aurait avec plaisir livré à la publicité le nom de celui qui lui a rapporté son information, à laquelle prenait part un nomme bien connu, qui la veille avait passé la majeure partie de la soirée avec M. Hean. Quant à ce dernier nous n'avons pas dit qu'il avait déclaré que l'arrangement avait été projeté ou fait. Nous avons tout simplement publié qu'en réponse à notre reporter qui lui posait la question directe à ce sujet, M. Hean s'est contenté de sourire.

M. L. Z. Jones, député du comté de Gaspé aux Communes, était ici aujourd'hui et est reparti pour Ottawa.

M. Cléophas Beausoleil, de Montréal, est au St. Louis.

On nous dit que M. Charles Robillard, autrefois attaché à la rédaction du Canadien, a été nommé à un emploi dans le bureau de l'inspecteur des postes, à Québec. Si cette nouvelle est vraie, nous sommes contents, car M. Robillard est un garçon qui fera certainement honneur à l'importer quel emploi qu'on lui donnera.

FAITS DIVERS

Levis

La corporation de Lévis a commencé à faire macadamiser certaines rues de la ville.

Académie de Musique

En dépit du mauvais temps, il y avait un assez bon auditoire, hier soir à l'Académie de musique pour entendre "Hid-den Hand". Ce soir dernière représentation, on jouera "Kathleen Mavourneen".

Mauvais plaisant

Hier après-midi, rue Sainte-Anne, une italienne et deux italiens mendiaient aux accords d'un piano à manivelle. Un mauvais plaisant voulut taquiner la brune fille, qui le frappa au visage avec sa tambourine. Ses compagnons d'infortune firent aussitôt mine de donner une rictus à l'insulteur, mais la police intervint heureusement à temps pour rétablir l'ordre.

Chambre de commerce

Il y a eu hier réunion du conseil de la Chambre de commerce. Étaient présents entre autres, MM. Turner, président de la Chambre de commerce; Bell Forsyth, Sharples, Bellingsley, B. Verret, Berlinguet, H. M. Price Bennett, Châteaufort, Rae, N. Garneau et Edouard Garneau.

On a discuté à cette assemblée la question du chargement des steamers en bois et en madiers en vue de l'exportation du bétail. On s'est occupé d'une manière pratique des questions qui pouvaient exister au chargement des steamers à Québec. Après une longue et intéressante discussion, l'assemblée a adopté des conditions pratiques.

Diphthérie

Il y a un cas de diphthérie dans la rue Scott, quartier Montcalm. Le bureau du santé a fait placer la maison.

Le Pacifique Canadien

Recettes du 14 au 21 septembre 1890: 1890.....\$306,000 1889.....381,000

Diminution pour 1890...\$ 75,000

Tribunaux civils

Dans la semaine finissant le 24 septembre, 31 actions ont été prises en cour supérieure, à Québec, une action à Montmagny et une à Rimouski.

Dans la même semaine, 55 actions au-dessus de \$20, ont été prises en cour de circuit, à Québec.

Quebec Turf Club

Une assemblée du "Quebec Turf Club" a eu lieu hier. Les membres du sport, les colonels Montzamberti, Forsyth et les différents membres du club étaient présents. Les recettes sont bonnes. On a passé un nouveau bail de location des plaines d'Abraham pour dix ans.

L'affaire du meurtrier Morin

Contrairement à ce qu'on a annoncé les journaux, l'affaire du meurtrier Morin sera entendue le 1er octobre prochain et non le 17 octobre en cour d'Appel.

Requêtes devra être présentées par les avocats du prisonnier, afin d'obtenir habilitation en faveur du prisonnier qui sera amené à Québec.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

JONCTION DE SUTTON

Un jeune homme du nom de William Johnson, garretin sur le Pacifique Canadien, a été victime d'un malheureux accident, en accablant des wagons à la gare, samedi soir. Étant monté sur le train pour donner le signal du départ, il est tombé sous les roues qui lui ont écrasé les deux jambes. Les docteurs ont peu d'espoir de le sauver. Ce jeune homme demeurait dans le temps à Wadsworth, et il a quelques années que son père a été brûlé à mort lors de l'incendie de la tannerie Shaw. Il était à l'emploi du Pacifique Canadien depuis deux années environ.

GRANBY

—Nos deux principales manufactures ont très bien réussi à l'exposition de Sherbrooke. La compagnie de couture de Charles et de la fabrique de cigares, un diplôme et une médaille d'argent. Cette dernière fabrique a expédié plus d'un million de cigares depuis le premier juillet.

—Étant à Granby, la semaine dernière, Mlle Alice Tomkins, de Richmond, a manqué de se noyer. Elle était en promenade en canot avec quelques amis, quand elle tomba dans l'eau. On a pu la rattraper à temps, heureusement, et la chose s'est bornée à un bain forcé et à un mauvais toux.

THETFORD MINES

Il y a actuellement, en cette localité douze grandes mines que l'on prétend inexploitable. Elles sont rendues à un profondeur de 40 à 50 pieds et fournissent de l'amiante plus riche et plus abondant que jamais. La population est en grande majorité canadienne-française. Il n'y a d'Anglais que les agents et les commis des mines. Cela se comprend, pour les emplois rémunérateurs, ces messieurs ne font jamais défaut en ce pays-ci. Les Canadiens-Français travaillent aux mines et aux usines. Il n'y a que douze cultivateurs dans Thetford. Le salaire des mineurs est de \$1 à \$1.50 par jour, et les propriétaires vendent leur amiante de \$100 à \$250 la tonne.

—Un pénible accident est arrivé aux mines de Thetford, lundi dernier. Deux mineurs, Charles Baillargeon et Joseph Roy, sont tombés dans une mine à mi-amiante, et le premier s'est fracturé le crâne, dans la région de l'œil droit. Il a été deux heures en parfaite connaissance, et n'est mort que dix-huit heures après sa chute. L'autre n'a échappé à une mort certaine que parce qu'il est tombé sur son infortuné compagnon de travail. Charles Baillargeon n'était âgé que de trente ans et jouissait d'une excellente réputation. Il était conducteur des travaux pour M. Arthur Murphy. Il laissa une veuve et trois enfants.

NOUVELLES LOCALES

"La Justice" (éditions quotidiennes et hebdomadaires)

ne sera adressée qu'aux abonnés ayant payé leurs arriérés et renouveau leur abonnement pour au moins 3 mois d'avance: 75 cts.

AVIS

S'il faut en croire un calculateur infatigable, un homme arrivé à l'âge de soixante dix ans, aurait absorbé, depuis sa naissance, plus de vingt wagons de nourriture, un train entier.

En comptant seulement quatre tonnes par wagon, cela fait 80,000 kilos, ce qui donne, pour un total de 25,550 jours d'existence, une consommation moyenne d'environ 3 kilos 220 grammes par jour.

Cette consommation quotidienne, variable elle-même, est estimée à kilos à pendant l'enfance et la vieillesse, et à 3 kilos en 4 kilos pendant l'âge mûr. Ces chiffres ne sont pas exagérés, car les statistiques médicales constatent que la nourriture quotidienne liquide et solide des soldats, des marins et des ouvriers dépasse en moyenne 4 kilos et demi.

Le trésor d'Harpagon

On écrit de Rouen que ces jours derniers, à Darnétal, rue du Pont, on a trouvé mort, sur un grabat sale, un retraité des postes nommé Perrin. Il passait pour économiser outre mesure, mais on supposait qu'il avait quelques ressources cachées. On fit donc opposer les scellés après son décès, et il y a quelques jours, au moment où les héritiers étaient réunis lors de la levée des scellés, on trouva dans un vieux gilet qui était jeté dans un tas de ferraille une somme de 24,000 francs en billets de 200. Dans de vieux papiers, on découvrit 4,500 francs en or et dans une vieille mallo, une autre somme de 4,000 francs, aussi en or. Enfin, dans une caisse qui fermait avec cinq serrures de sûreté, on découvrit une somme de 60,000 francs en titres.

LA POMMADE SOLARI

CONTRE LES Démangeaisons de la Peau. Contre les Démangeaisons de la Peau. Contre les Démangeaisons de la Peau.

Guérison certaine en trois applications. Prix: 50 cts la boîte.

L'Emulsion LeRoy

Préparation hautement recommandée par la Faculté de Médecine de Paris dans les Affections Scrofuleuses, Consomption, Toux, Rhume, Asthme, Bronchite, Influenza, Grippe, Faiblesse des os et débilité générale. Prix 50 cts la bouteille.

Les Amers Parisiens

Le meilleur remède contre les maladies de l'estomac, perte de l'appétit, pour combattre la Dyspepsie, la Jaunisse, Constipation, Mal de tête et maux de reins des Rôgneux. En vente partout. Prix 25 cts la boîte.

DÉPOT GÉNÉRAL LA

Pharmacie LaRue. Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise. ST-ROCH, QUEBEC.

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency et Charlevoix.

LE 27 APRES DIMANCHE LE 7 JUILLET.

111, les trains circuleront comme suit: LA SEMAINE. Quillerton Hédelville à 7.35 a. m., et 6.35 p. m. Quillerton Ste-Anne à 8.20 a. m., et 5.20 p. m.

LE DIMANCHE

Quillerton Hédelville à 6.00 a. m., 7.35 a. m., 1.30 p. m., et 4.00 p. m. Quillerton Ste-Anne à 6.55 a. m., 12.00 (milieu) et 4.00 p. m.

Pour les trains spéciaux de fret et de voyageurs, s'adresser au sous-secrétaire.

Le 27 septembre — 415 j 3 fs.

Commissaires demandés

On demande immédiatement un commis d'expérience parlant les deux langues, pour le commerce de marchandises sèches et aussi un jeune homme actif et instruit pour se rendre généralement utile. S'adresser aux Nos. 47-49 rue Notre-Dadene Baserville. 26 sept. J juo

Aux intéressés

Vu l'encouragement de bois long que nous avons dans notre chantier à Québec, et voulant faire place au bois que nous descendrons de notre moulin à Stonelam, aux premières neiges, nous avons décidé de vendre d'ici au 1er novembre aux prix suivants: Epinette de charpente de première qualité, bien sciee, vaut \$18 à \$20 le mille pieds pour \$14 dans le bois court et \$16 dans les bois long.

Longueur: de 15 à 50 pieds. P. — Le bois sera livré à domicile dans la ville seulement. Téléphone 148.

BÉLAND & MARTINEAU, 27 à E. J. 1 m. 145, rue du Pont, St-Roch.

L'affaire Gouffo

On annonce que la chambre des mises en accusation, conformément aux conclusions de l'avocat général, a prononcé le renvoi devant la cour d'assises d'un de la Seine de Michel Eyrard et Gabrielle Bompard, pour crime d'assassinat suivi de vol.

La bizarrerie des lois anglaises

Un incident fortuit vient de mettre en lumière la bizarrerie que voici des lois anglaises. Un jeune homme de quatorze ans ayant sauté au péril de ses jours, deux de ses petits camarades qui se baignaient dans un canal à Londres, a reçu les félicitations du coroner qui a ajouté: "Malheureusement, il faut que votre courage trouve sa récompense en lui-même. Nos lois n'accordent la prime de sauvetage qu'à celui qui ramène un cadavre."

Il est probable qu'à la prochaine occasion le jeune héros laissera ses camarades se noyer pour tout de bon, avant de voler à leur secours.

Un usage barbare

Un usage barbare qui existait en Chine, mais qui tend heureusement à disparaître, le suicide des veuves, a trouvé une application nouvelle dans un village près de Hong-Kong. Une veuve de 24 ans, sans enfants, avait manifesté l'intention d'en finir avec la vie. Cette décision a peu commue, l'infortunée reçut de tous les côtés des invitations à des fêtes splendides. Après un de ces banquets, elle monta sur une tribune et les anciens du village, se prosternant devant elle, la vénéraient comme une sainte. Le signal du lugubre sacrifice fut donné par un coup de fusil, et l'infortunée veuve, se plongeant sous un gibet, s'étrangla en présence d'une foule considérable.

Ge qu'absorbe un homme

S'il faut en croire un calculateur infatigable, un homme arrivé à l'âge de soixante dix ans, aurait absorbé, depuis sa naissance, plus de vingt wagons de nourriture, un train entier.

En comptant seulement quatre tonnes par wagon, cela fait 80,000 kilos, ce qui donne, pour un total de 25,550 jours d'existence, une consommation moyenne d'environ 3 kilos 220 grammes par jour.

Cette consommation quotidienne, variable elle-même, est estimée à kilos à pendant l'enfance et la vieillesse, et à 3 kilos en 4 kilos pendant l'âge mûr. Ces chiffres ne sont pas exagérés, car les statistiques médicales constatent que la nourriture quotidienne liquide et solide des soldats, des marins et des ouvriers dépasse en moyenne 4 kilos et demi.

Le trésor d'Harpagon

On écrit de Rouen que ces jours derniers, à Darnétal, rue du Pont, on a trouvé mort, sur un grabat sale, un retraité des postes nommé Perrin. Il passait pour économiser outre mesure, mais on supposait qu'il avait quelques ressources cachées. On fit donc opposer les scellés après son décès, et il y a quelques jours, au moment où les héritiers étaient réunis lors de la levée des scellés, on trouva dans un vieux gilet qui était jeté dans un tas de ferraille une somme de 24,000 francs en billets de 200. Dans de vieux papiers, on découvrit 4,500 francs en or et dans une vieille mallo, une autre somme de 4,000 francs, aussi en or. Enfin, dans une caisse qui fermait avec cinq serrures de sûreté, on découvrit une somme de 60,000 francs en titres.

LA POMMADE SOLARI

CONTRE LES Démangeaisons de la Peau. Contre les Démangeaisons de la Peau. Contre les Démangeaisons de la Peau.

Guérison certaine en trois applications. Prix: 50 cts la boîte.

L'Emulsion LeRoy

Préparation hautement recommandée par la Faculté de Médecine de Paris dans les Affections Scrofuleuses, Consomption, Toux, Rhume, Asthme, Bronchite, Influenza, Grippe, Faiblesse des os et débilité générale. Prix 50 cts la bouteille.

Les Amers Parisiens

Le meilleur remède contre les maladies de l'estomac, perte de l'appétit, pour combattre la Dyspepsie, la Jaunisse, Constipation, Mal de tête et maux de reins des Rôgneux. En vente partout. Prix 25 cts la boîte.

DÉPOT GÉNÉRAL LA

Pharmacie LaRue. Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise. ST-ROCH, QUEBEC.

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency et Charlevoix.

LE 27 APRES DIMANCHE LE 7 JUILLET.

111, les trains circuleront comme suit: LA SEMAINE. Quillerton Hédelville à 7.35 a. m., et 6.35 p. m. Quillerton Ste-Anne à 8.20 a. m., et 5.20 p. m.

LE DIMANCHE

Quillerton Hédelville à 6.00 a. m., 7.35 a. m., 1.30 p. m., et 4.00 p. m. Quillerton Ste-Anne à 6.55 a. m., 12.00 (milieu) et 4.00 p. m.

Pour les trains spéciaux de fret et de voyageurs, s'adresser au sous-secrétaire.

Le 27 septembre — 415 j 3 fs.